JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

Les déplacements de population en France d'après les trois derniers dénombrements

Journal de la société statistique de Paris, tome 26 (1885), p. 118-129
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1885__26__118_0>

© Société de statistique de Paris, 1885, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

IV.

LES DÉPLACEMENTS DE POPULATION EN FRANCE D'APRÈS LES TROIS DERNIERS DÉNOMBREMENTS (1).

Mesdames, Messieurs,

C'est pour la troisième fois que j'ai l'honneur de traiter devant vous, au nom ou plutôt sous les auspices de la Société de statistique de Paris, de la **population française et de ses mouvements.** Vous me pardonnerez mon insistance, mais je ne vous cache pas ma prédilection pour cette question vitale entre toutes. Il s'agit de savoir ce que deviendra la France, dont la population reste pour ainsi dire stationnaire, à côté des populations si essentiellement prolifiques de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, des États-Unis, etc. Cela vaut la peine d'y songer.

Vous savez déjà que depuis 1870 notre population ne s'accroît guère, de son propre mouvement, c'est-à-dire par l'excédent des naissances sur les décès, que de moins de 100,000 âmes par an, et en y ajoutant l'excédent qui lui vient de l'étranger, d'environ 150,000 âmes. C'est là un point démontré sur lequel je ne reviendrai pas, mais si l'on serre le sujet de plus près, l'on ne tarde pas à reconnaître que la plus grande partie de notre territoire se dépeuple de jour en jour, tandis que certaines régions plus favorisées s'accroissent sans relâche au grand détriment de l'équilibre national.

Voilà, Mesdames et Messieurs, le point particulier qui a appelé récemment mon attention et sur lequel je voudrais jeter quelque lumière. Sans doute, l'on n'ignorait pas que, chez nous comme ailleurs, la population se déplace, qu'elle quitte volontiers les lieux où elle croit que sa subsistance n'est pas assurée, pour chercher ailleurs une vie meilleure, et augmenter ainsi les agglomérations déjà existantes. Mais, peut-être, ce phénomène intéressant n'avait-il pas été élucidé avec la précision qu'il comporte. C'est, du moins, ce dont j'ai cru m'apercevoir et ce qui m'a décidé à l'envisager à mon tour.

J'en ferai donc, si vous le voulez bien, le sujet de ma conférence, que je vais aborder sans autre préambule.

*
* *

En se reportant aux résultats généraux des deux derniers dénombrements, on trouve que l'augmentation totale de la population de la France a été, en cinq ans, de 766,260 habitants.

Cette augmentation est la résultante d'une augmentation de 945,643 habitants, ayant porté sur 53 départements, compensée par une diminution de 179,383, qui en a affecté 34.

D'autre part, en ne tenant compte que des 47 villes de France dont la population dépasse 30,000 âmes, on constate que l'augmentation a été pour 41 d'entre elles de 568,568, tandis que les 6 autres ont diminué de 6,699 habitants, ce qui fournit pour ces 47 villes une augmentation totale de 561,869.

---

(1) Conférence faite, le 28 janvier 1885, sous les auspices de la Société de statistique de Paris.

Par suite, l'augmentation totale de la France peut se décomposer ainsi :

Augmentation des 47 villes principales. . . .	561,869	72 p. 100
Augmentation des 36,050 autres communes .	204,391	27 —
	766,260	100

On en conclut que les villes principales entrent pour les trois quarts environ dans l'augmentation générale de la France, tandis que l'ensemble des autres communes y entre seulement pour un peu plus d'un quart.

Ce seul fait démontre déjà que l'accroissement de la population française, qui est d'ailleurs si faible, tend à se concentrer presque exclusivement dans les grandes villes, au grand détriment de la plus grande partie de notre territoire, qui tend à se dépeupler de plus en plus.

*
* *

C'est ce mouvement de concentration que nous nous proposons d'étudier et dont nous allons essayer de mesurer l'intensité.

Rappelons, pour commencer, qu'une population quelconque ne peut s'accroître que de deux manières :

1° Par les forces qu'elle tire d'elle-même, c'est-à-dire par l'excédent de sa fécondité propre sur les décès;

2° Par le déplacement des populations, c'est-à-dire par l'excédent de l'immigration sur l'émigration.

Le premier de ces mouvements doit être considéré comme *naturel,* par opposition au second qui est, on peut le dire, purement *artificiel.*

Ces définitions une fois admises, il ne sera pas sans intérêt de rechercher dans quelle proportion les deux mouvements dont on vient de parler entrent dans l'augmentation générale de notre population et d'examiner dans quelle progression leur écart relatif s'est modifié avec le temps.

En considérant la France dans son ensemble, que trouvons-nous d'abord?

Au 31 décembre 1876, date de l'avant-dernier recensement, sa population était de 36,905,788 habitants. D'un autre côté, les relevés de l'état civil montrent que pendant les cinq années suivantes, les naissances ont excédé les décès de 506,977, de sorte que par ce seul fait la France aurait dû compter au 31 décembre 1881, 506,977 habitants de plus, c'est-à-dire 37,412,765 habitants.

Or, quel a été effectivement le chiffre de la population à la même date? Le recensement de 1881 nous l'apprend : il a été de 37,672,048, chiffre qui excède le premier de 259,283. Il faut bien que cet excédent vienne de quelque part. Il ne peut venir que de l'étranger.

Voilà le fait brut : l'important est de décomposer le chiffre dont il s'agit et d'en faire la répartition par département. C'est ce que nous avons fait dans le tableau ci-après :

TABLEAU.

Les déplacements de population par département.

Nos d'ordre.	DÉPARTEMENTS.	DU 31 DÉCEMBRE 1876 AU 31 DÉCEMBRE 1881.							Nos d'ordre.	DÉPARTEMENTS.	DU 31 DÉCEMBRE 1876 AU 31 DÉCEMBRE 1881.						
		POPULATION en 1876.	EXCÉDENT TOTAL des naissances.	EXCÉDENT TOTAL des décès.	POPULATION EN 1881 calculée.	POPULATION EN 1881 réelle.	NOMBRE D'HABITANTS gagnés.	NOMBRE D'HABITANTS perdus.			POPULATION en 1876.	EXCÉDENT TOTAL des naissances.	EXCÉDENT TOTAL des décès.	POPULATION EN 1881 calculée.	POPULATION EN 1881 réelle.	NOMBRE D'HABITANTS gagnés.	NOMBRE D'HABITANTS perdus.
1	Ain	365,462	1,641	»	367,103	363,472	»	3,631	47	Lot-et-Garonne	316,920	»	7,109	309,811	312,081	2,270	»
2	Aisne	560,427	3,956	»	564,383	556,891	»	7,492	48	Lozère	138,319	6,182	»	144,501	143,565	»	936
3	Allier	405,783	16,363	»	422,146	416,759	»	5,387	49	Maine-et-Loire	517,258	»	1,724	515,534	523,491	7,957	»
4	Alpes (Basses-)	136,166	»	834	135,332	131,918	»	3,414	50	Manche	539,910	»	1,526	538,384	526,377	»	12,007
5	Alpes (Hautes-)	119,094	979	»	120,073	121,787	1,714	»	51	Marne	407,780	3,831	»	411,611	421,800	10,189	»
6	Alpes-Maritimes	203,601	1,419	»	205,023	226,621	21,598	»	52	Marne (Haute-)	252,448	956	»	253,404	254,876	1,472	»
7	Ardèche	384,378	4,282	»	388,660	376,867	»	11,793	53	Mayenne	351,933	2,721	»	354,654	344,881	»	9,773
8	Ardennes	326,782	5,249	»	332,031	333,675	1,614	»	54	Meurthe-et-Moselle	404,609	2,743	»	407,352	419,317	11,965	»
9	Ariège	244,795	3,491	»	248,286	240,601	»	7,685	55	Meuse	294,054	454	»	294,508	289,861	»	4,647
10	Aube	255,217	»	4,036	251,181	255,326	4,145	»	56	Morbihan	506,573	24,215	»	530,788	521,614	»	9,174
11	Aude	300,065	3,416	»	303,481	327,942	24,461	»	57	Nièvre	346,822	8,926	»	355,748	347,576	»	8,172
12	Aveyron	413,826	15,982	»	429,808	415,075	»	14,733	58	Nord	1,519,585	74,381	»	1,593,966	1,603,259	9,293	»
13	Bouches-du-Rhône	556,379	»	3,778	552,601	589,028	36,427	»	59	Oise	401,618	»	1,146	400,472	404,555	4,083	»
14	Calvados	450,220	»	5,472	444,748	439,830	»	4,918	60	Orne	392,526	»	6,813	385,713	376,126	»	9,587
15	Cantal	231,086	4,840	»	235,926	236,190	264	»	61	Pas-de-Calais	793,140	31,503	»	824,643	819,022	»	5,621
16	Charente	373,950	3,041	»	376,991	370,822	»	6,169	62	Puy-de-Dôme	570,207	2,396	»	572,603	566,064	»	6,539
17	Charente-Inférieure	465,628	6,174	»	471,802	466,416	»	5,386	63	Pyrénées (Basses-)	431,525	9,984	»	441,509	434,366	»	7,143
18	Cher	345,613	14,504	»	360,117	351,405	»	8,712	64	Pyrénées (Hautes-)	238,037	2,118	»	240,155	236,474	»	3,681
19	Corrèze	311,525	12,554	»	324,079	317,066	»	7,013	65	Pyrénées-Orientales	197,940	5,285	»	203,225	208,855	5,630	»
20	Corse	262,701	6,372	»	269,073	272,639	3,566	»	66	Rhin (Haut-) [Belfort]	68,600	2,334	»	70,934	74,244	3,310	»
21	Côte-d'Or	377,663	»	1,115	376,548	382,819	6,271	»	67	Rhône	705,131	»	1,955	703,176	741,470	38,294	»
22	Côtes-du-Nord	630,957	22,687	»	653,644	627,585	»	26,059	68	Saône (Haute-)	304,052	3,056	»	307,108	295,905	»	11,203
23	Creuse	278,423	8,486	»	286,909	278,782	»	8,127	69	Saône-et-Loire	614,309	21,445	»	635,754	625,589	»	10,165
24	Dordogne	489,848	13,313	»	503,161	495,037	»	8,124	70	Sarthe	446,239	»	4,992	441,247	438,917	»	2,330
25	Doubs	306,094	5,401	»	311,495	310,827	»	668	71	Savoie	268,361	3,625	»	271,986	266,438	»	5,548
26	Drôme	321,756	»	2,341	319,415	313,763	»	5,652	72	Savoie (Haute-)	273,801	6,437	»	280,238	274,087	»	6,151
27	Eure	373,629	»	8,318	365,281	364,291	»	990	73	Seine	2,410,849	18,445	»	2,429,294	2,799,329	370,035	»
28	Eure-et-Loir	283,075	»	845	282,230	280,097	»	2,133	74	Seine-Inférieure	798,414	8,747	»	807,161	814,068	6,907	»
29	Finistère	666,106	25,035	»	691,141	681,564	»	9,577	75	Seine-et-Marne	347,323	82	»	347,405	348,991	1,586	»
30	Gard	423,804	2,862	»	426,666	415,629	»	11,037	76	Seine-et-Oise	561,990	»	5,471	556,519	577,798	21,279	»
31	Garonne (Haute-)	477,730	447	»	478,177	478,009	»	168	77	Sèvres (Deux-)	336,655	8,827	»	345,482	350,103	4,621	»
32	Gers	283,546	»	4,824	278,722	281,532	2,810	»	78	Somme	556,641	»	830	555,811	550,837	»	4,974
33	Gironde	735,242	837	»	736,079	748,703	12,624	»	79	Tarn	359,232	4,776	»	364,008	359,223	»	4,785
34	Hérault	445,053	»	1,463	443,590	441,527	»	2,063	80	Tarn-et-Garonne	221,364	»	3,455	217,909	217,056	»	853
35	Ille-et-Vilaine	602,712	16,150	»	618,862	615,480	»	3,382	81	Var	295,763	»	3,610	292,153	288,577	»	3,576
36	Indre	281,248	10,504	»	291,752	287,705	»	4,047	82	Vaucluse	255,703	»	4,401	251,302	244,149	»	7,153
37	Indre-et-Loire	324,875	625	»	325,500	329,160	3,660	»	83	Vendée	411,781	15,673	»	427,454	421,642	»	5,812
38	Isère	581,099	2,304	»	583,403	580,271	»	3,132	84	Vienne	330,916	9,238	»	340,154	340,295	141	»
39	Jura	288,823	2,566	»	291,389	285,263	»	6,126	85	Vienne (Haute-)	336,061	15,904	»	351,965	349,332	»	2,633
40	Landes	303,508	13,221	»	316,729	301,143	»	15,586	86	Vosges	407,082	5,024	»	412,106	406,862	»	5,244
41	Loir-et-Cher	272,634	4,904	»	277,538	275,713	»	1,825	87	Yonne	359,070	»	1,651	357,419	357,029	»	390
42	Loire	590,613	18,231	»	608,844	599,836	»	9,008		FRANCE	36,905,788	585,154	78,157	37,412,765	37,672,018	622,391	363,108
43	Loire (Haute-)	313,721	9,061	»	322,782	316,461	»	6,321				+ 506,977				+ 259,283	
44	Loire-Inférieure	612,972	16,326	»	629,298	625,625	»	3,673									
45	Loiret	360,903	8,503	»	369,406	368,526	»	880		Population urbaine	11,977,396	+ 38,480		12,015,876	13,096,542	+ 1,080,666	
46	Lot	276,512	»	418	276,094	280,269	4,175	»		Population rurale	24,928,392	+ 468,497		25,396,889	24,575,506	— 821,383	

Sur les 87 départements dont la France se compose, on n'en compte que 28 qui aient, en définitive, gagné des habitants, tandis qu'il y en a 59 qui, au contraire en ont perdu.

Le gain total des 28 départements favorisés est de 622,391, et il y a lieu de noter que, dans ce gain, le département de la Seine à lui seul figure pour 370,035, c'est-à-dire pour plus de moitié. Les départements qui viennent ensuite sont : Rhône, 38,294; Bouches-du-Rhône, 36,427; Aude, 24,641; Alpes-Maritimes, 24,461; Seine-et-Oise, 21,279; Gironde, 16,624; Meurthe-et-Moselle, 11,965; Marne, 10,189. Pour les autres départements de cette série, le gain varie de 10,000 à un peu plus de 100 habitants.

Quant aux départements beaucoup plus nombreux (nous avons vu qu'ils sont au nombre de 59) qui ont perdu de leur population, la perte totale a été de 363,168 habitants, lesquels ont accru d'autant les départements de la première catégorie. A cet égard, c'est le département des Côtes-du-Nord qui a été le plus éprouvé, ayant perdu, à lui seul, 26,059 habitants; on peut citer encore les Landes, l'Ardèche, le Gard, la Manche, Saône-et-Loire et la Haute-Saône, dont la perte a varié de 15,000 à 10,000 habitants.

De tous ces déplacements de population résulte cette conséquence, que le mouvement de concentration s'est fait en faveur d'un tiers de nos départements au détriment des deux autres tiers et pour une certaine part, de l'étranger; cette partie favorisée de la France a, en effet, gagné en cinq ans 622,391 habitants de plus, dont 363,108 venus des 63 autres départements, et 259,283 de l'étranger. Enfin, le seul département de la Seine a, comme on l'a déjà dit, absorbé 370,035 habitants, c'est-à-dire plus de la moitié de l'augmentation totale. Paris continue donc plus que jamais à constituer le grand centre d'attraction où tout vient aboutir, de sorte qu'on peut dire sans exagération que, dans notre France, l'hypertrophie est au cœur, l'anémie aux extrémités.

Nous venons d'indiquer quelle est, dans l'augmentation totale de la population française, la part de l'élément étranger, mais cette part reste encore heureusement inférieure à celle que la population tire de sa force de production; il importe de montrer dans quelle proportion :

Mouvement naturel. . . .	506,977	66 p. 100
Mouvement artificiel . . .	259,283	34 —
Augmentation totale . .	766,260	100

Ces rapports sont significatifs : ils indiquent que les causes purement artificielles entrent pour un tiers dans le développement actuel de la population de notre pays.

***

Quoique d'une certaine importance, les déplacements de population qui se font de département à département ou même de l'étranger en France ne sont que peu de chose à côté de ceux qui se font de la campagne vers les villes. L'émigration rurale est un fait qui intéresse l'avenir même du pays. Après le beau travail que notre regretté confrère, l'abbé Tounissoux a publié ici même sur la *Désertion des campagnes*, il nous paraît superflu d'indiquer les causes de cette émigration et d'en chercher le remède : nous nous bornerons à constater les faits, à l'aide de la méthode qui nous a servi jusqu'ici.

En partant de la définition généralement admise que la population urbaine est

celle de toutes les localités ayant plus de 2,000 habitants agglomérés, on trouve, dans les états de recensement, que cette population s'élevait au 31 décembre 1876 à 11,977,396 habitants, ou à environ le tiers de la population générale du pays.

Dans un grand nombre de départements, les conditions vitales de la population des villes laissent beaucoup à désirer, et se résolvent par un excédent de décès; de sorte que, sans l'immigration, les villes tendraient à s'éteindre peu à peu. Toutefois, le fait n'est pas général, et plusieurs villes plus ou moins importantes, parmi lesquelles il faut distinguer Paris, offrent au contraire un certain excédent de naissances.

En résumé, pour une population aussi considérable que celle que nous venons d'indiquer, l'excédent des naissances sur les décès n'a été en cinq ans que de 38,480, chiffre insignifiant mais qui n'en aurait pas moins dû porter la population urbaine au 31 décembre 1881, à 12,015,876, tandis que son chiffre effectif s'est élevé, à la même date, d'après les résultats du recensement à 13,096,142. Pour qu'il en soit ainsi, il faut nécessairement que la population urbaine ait acquis 1,080,666 habitants nouveaux.

D'autre part, la population rurale, dont la fécondité est autrement considérable que celle des villes, aurait dû passer, dans le même intervalle, de 24,928,392 à 25,396,889, avec une augmentation propre de 468,497; mais le recensement de 1881 ne lui donne que 24,575,506 habitants, ce qui montre qu'elle a été abandonnée par 821,383 individus, qui se sont rendus dans les villes, dans l'espoir sans doute d'y trouver un salaire plus élevé, mais où ils trouvent, en réalité, des conditions d'existence moins favorables que celles qu'ils ont laissées au pays natal.

Il ne faut pas, d'ailleurs, oublier que ce mouvement d'émigration des campagnes vers les villes n'est pas tout à fait conforme à ce qu'exprime l'accroissement des populations urbaines, cet accroissement pouvant tenir en partie à ce fait que chaque dénombrement nouveau fait passer dans la catégorie des populations urbaines, la population tout entière des localités qui avaient 1,800, 1,900 et même 1,999 habitants agglomérés et qui passent tout d'un coup à 2,000 et plus. Mais comme il peut arriver et qu'il arrive, en effet, que certaines communes urbaines passent, par la même raison, à l'état rural, cette légère restriction ne modifie que très faiblement la portée de nos conclusions.

Pour nous résumer sur ce point, faisons pour la population urbaine le départ que nous avons fait pour la France elle-même, entre l'accroissement qui leur est propre, et celui qui résulte de l'excédent de l'immigration.

	POPULATION URBAINE.	
Mouvement naturel.	38,480	3.4
Mouvement artificiel	1,080,666	96.6
Augmentation totale . . .	1,119,146	100.0

Rien ne pouvait mieux indiquer que ces rapports, que l'accroissement des villes est pour ainsi dire presque totalement artificiel.

Quant aux campagnes, elles perdent tant par l'émigration, qu'il faudrait que leur fécondité propre fût le double de ce qu'elle est en réalité, pour rester à l'état simplement stationnaire.

***

Après ces considérations générales sur les villes de France, prises dans leur ensemble, il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt de porter notre étude sur

chacune d'elles en particulier; mais comme en pareille matière il faut savoir se borner, nous ne parlerons que des 47 villes principales auxquelles nous avons fait allusion au commencement de cet article. Ce sont celles qui ont plus de 30,000 âmes.

Le tableau ci-après en résume le mouvement pour la période quinquennale qui sépare les deux derniers dénombrements.

Mode d'accroissement des villes de plus de 30,000 âmes.

VILLES.	POPULATION en 1876.	MOUVEMENT naturel.		MOUVEMENT artificiel.		AUGMENTATION totale.		POPULATION en 1881.
		Excédent des naissances.	Excédent des décès.	Gain.	Perte.	Augmentation.	Diminution.	
Paris	1,988,806	23,177	»	257,040	»	280,217	»	2,269,023
Lyon	342,815	»	2,922	36,720	»	33,798	»	376,613
Marseille	318,868	»	1,983	43,214	»	41,231	»	360,099
Bordeaux	215,140	»	2,739	8,904	»	6,165	»	221,305
Lille	162,775	6,481	»	8,888	»	15,369	»	178,144
Toulouse	131,642	»	2,221	10,868	»	8,647	»	140,289
Nantes	122,217	»	2,429	4,501	»	2,072	»	124,319
Saint-Étienne	126,019	3,465	»	»	5,671	»	2,206	123,813
Rouen	104,902	»	2,865	3,869	»	1,004	»	105,906
Le Havre	92,068	766	»	13,033	»	13,799	»	105,867
Reims	81,328	1,676	»	10,819	»	12,495	»	93,823
Roubaix	83,661	6,215	»	1,881	»	8,096	»	91,757
Amiens	66,896	»	152	7,426	»	7,274	»	74,170
Nancy	66,303	»	213	7,135	»	6,922	»	73,225
Toulon	70,509	»	997	591	»	»	406	70,103
Angers	56,846	»	1,894	13,097	»	11,203	»	68,049
Nice	53,397	681	»	12,201	»	12,882	»	66,279
Brest	66,828	»	1,688	970	»	»	718	66,110
Limoges	59,011	618	»	4,136	»	4,754	»	63,765
Nîmes	63,001	»	1,134	1,685	»	551	»	63,552
Rennes	57,177	»	1,380	5,177	»	3,797	»	60,974
Orléans	52,157	»	750	5,857	»	5,107	»	57,264
Besançon	52,404	»	575	3,238	»	2,663	»	57,067
Montpellier	55,258	»	1,395	2,142	»	747	»	56,005
Dijon	47,939	106	»	7,408	»	7,514	»	55,453
Le Mans	50,175	»	1,704	6,876	»	5,172	»	55,347
Tours	48,325	»	1,071	4,955	»	3,884	»	52,209
Tourcoing	48,634	2,859	»	402	»	3,261	»	51,895
Grenoble	45,426	»	312	6,257	»	5,945	»	51,371
Versailles	49,847	»	1,485	»	38	»	1,523	48,324
Troyes	41,275	»	679	5,471	»	4,792	»	46,067
Saint-Quentin	38,924	728	»	6,186	»	6,914	»	45,838
Boulogne-sur-Mer	39,715	980	»	3,787	»	4,767	»	44,482
Saint-Denis	34,908	»	1,098	10,085	»	8,987	»	43,895
Clermont	41,772	»	1,703	2,964	»	1,261	»	43,033
Béziers	38,227	»	265	4,953	»	4,688	»	42,915
Caen	41,181	»	1,862	2,189	»	327	»	41,508
Bourges	35,785	348	»	4,084	»	4,432	»	40,217
Lorient	35,165	»	152	2,799	»	2,647	»	37,812
Avignon	38,008	»	1,240	889	»	»	351	37,657
Dunkerque	35,071	1,735	»	522	»	2,257	»	37,328
Poitiers	33,253	»	66	3,023	»	2,957	»	36,210
Cherbourg	37,186	»	953	»	542	»	1,495	35,691
Cette	28,690	423	»	6,404	»	6,827	»	35,517
Saint-Pierre-lès-Calais	25,683	1,651	»	6,056	»	7,707	»	33,290
Angoulême	30,513	196	»	1,858	»	2,054	»	32,567
Perpignan	28,353	»	93	3,475	»	3,382	»	31,735
	5,386,373	52,105	38,020	554,035	6,251	568,568	6,699	5,948,242
Augmentation	.....	+ 14,085		+ 547,784		+ 561,869		
		2.5		97.5		100.0		

Le premier fait que l'on constate quand on considère ces 47 villes dans leur ensemble, c'est que dans leur augmentation totale, les causes naturelles n'entrent, que pour 2.5 p. 100, tandis que la part des causes artificielles est de 97.5. — Si l'on veut bien se rappeler que pour la population urbaine en général, les causes artificielles n'ont agi que dans la proportion de 96.6. On est amené à reconnaître que c'est dans les 47 villes principales que le mouvement migratoire agit avec le plus d'intensité.

En d'autres termes, étant admis que le mouvement se chiffre pour la population

urbaine tout entière, par 1,080,666, on trouve que les 47 villes principales absorbent plus de la moitié de ce mouvement (52 p. 100). Ajoutons que la différence serait plus grande encore, si l'on avait pu élaguer de la catégorie des petites villes, les communes rurales qui sont devenues urbaines sur place, pour s'être accrues de quelques habitants seulement.

Mais revenant aux 47 villes principales, le tableau qui précède va nous offrir quelques particularités intéressantes que nous allons faire ressortir en peu de mots.

Constatons d'abord que sur ces 47 villes, il n'y en a que 17 qui offrent un excédent de naissances, ce sont les suivantes : Paris, Lille, Saint-Étienne, le Havre, Reims, Roubaix, Nice, Limoges, Dijon, Tourcoing, Saint-Quentin, Boulogne-sur-Mer, Bourges, Dunkerque, Cette, Saint-Pierre-lès-Calais, Angoulême, et encore cet excédent n'offre-t-il une certaine importance que pour Paris, Lille, Roubaix, Tourcoing et Saint-Étienne.

Les 30 autres villes offrent, au contraire, un excédent de décès plus ou moins marqué.

Toutefois, toute compensation faite, ce sont les naissances qui l'emportent, mais nous venons de voir dans quelle insignifiante proportion.

Sur ces mêmes 47 villes, 44 ont été le siège d'un excédent d'immigration, dont le total s'élève à 554,035 habitants. — Il n'y en a que 3 qui aient, au contraire, éprouvé un excédent d'émigration, ce sont : Versailles, qui, d'ailleurs, n'a perdu que 38 habitants pour cette cause, et Cherbourg, 542, mais il y a aussi Saint-Étienne qui n'a pas perdu moins de 5,671 habitants, et qui par suite se trouve aujourd'hui moins peuplée qu'il y a cinq ans, bien que les naissances y aient emporté sur les décès dans une proportion assez considérable.

Versailles et Cherbourg se trouvent dans le même cas, ainsi que Toulon, Brest et Avignon. Dans ces deux premières villes, les causes naturelles et les causes artificielles ont agi dans le même sens, dans les trois autres le mouvement migratoire n'a pas été assez prononcé pour compenser l'excédent des décès.

***

Résumons maintenant dans un seul tableau, les résultats acquis dans le cours de cette étude, en ce qui concerne le développement artificiel des villes, développement obtenu, on le sait, aux dépens des populations rurales ou de l'étranger.

Période 1876-1881.

	AUGMENTATION			RÉSULTATS PROPORTIONNELS.		
	naturelle.	artificielle.	totale.	Augmentation naturelle.	Augmentation artificielle.	Augmentation totale.
Paris	23,177	257,040	280,217	8.3	91.7	100.0
Autres villes . . .	15,303	823,626	838,929	1.8	98.2	100.0
Population urbaine.	38,480	1,080,666	1,119,146	3.4	96.6	100.0
France.	506,977	259,283	766,260	66.1	33.9	100.0

Pour nous bien rendre compte de la valeur de ces rapports, nous avons eu l'idée de dresser un tableau semblable pour la période quinquennale antérieure. Nous le reproduisons ici :

TABLEAU.

Période 1872-1876.

	AUGMENTATION			RÉSULTATS PROPORTIONNELS.		
	naturelle.	artificielle.	totale.	Augmentation naturelle.	Augmentation artificielle.	Augmentation totale.
Paris	47,210	89,804	137,014	34.4	65.6	100.0
Autres villes . . .	70,457	535,026	605,483	11.6	88.4	100.0
Population urbaine.	117,667	624,830	742,497	15.8	84.2	100.0
France.	601,287	201,580	802,867	75.0	25.0	100.0

On reconnaît facilement, en comparant terme à terme les rapports de ces deux tableaux, que le mouvement de concentration dans les villes, qui ne laissait pas déjà que d'être considérable dans la première période, s'accentue extraordinairement dans la période actuelle.

L'augmentation qui résulte de l'excédent d'immigration, qui pour l'ensemble de la population urbaine entrait dans l'augmentation totale pour 84 p. 100, y entre aujourd'hui pour 97.

A Paris, le mouvement est encore plus marqué, puisque les causes artificielles de son mouvement, qui entraient dans le total pour 66 p. 100 ou les deux tiers, y entrent aujourd'hui pour 91.7, c'est-à-dire pour plus des neuf dixièmes.

Quant aux populations rurales, où l'immigration fait place à une émigration considérable, on a pu voir plus haut que cette émigration, qui ne portait dans la première période que sur 423,250 individus, en atteint aujourd'hui 821,383, chiffre presque double du premier. Donc, en si peu de temps, l'émigration rurale a doublé!

Si ce mouvement devait se dessiner à l'avenir dans les mêmes proportions, la population de nos campagnes, qui est encore considérable, puisqu'elle forme les deux tiers de la population totale, éprouverait des atteintes telles que le sort de notre agriculture pourrait en être sérieusement compromis.

En considérant enfin la France pour laquelle il y a à faire abstraction de ses mouvements intérieurs, pour n'avoir égard qu'à l'excédent de l'immigration étrangère, on trouve que cet excédent, qui n'était dans la première période que de 201,580, s'élève dans la période la plus récente à 259,283. D'une période à l'autre, cette immigration s'est accrue de 28 p. 100, et sa part, dans l'augmentation totale de la population du pays, qui n'était que de 25 p. 100, s'élève aujourd'hui à plus de 33 p. 100 (33.9). Du quart, cette proportion est passée au tiers.

*
* *

Ce dernier résultat trouve sa confirmation dans l'augmentation de la population étrangère résidant dans notre pays. Cette population, qui n'était, en effet, que de 801,754 en 1876, a atteint en 1881 le chiffre de plus d'un million (1,001,090).

Ces étrangers appartiennent aux nationalités les plus diverses; toutefois, le plus grand nombre vient des pays limitrophes, c'est-à-dire de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse, de l'Espagne et de l'Angleterre.

Empruntons, à cet égard, quelques renseignements au dernier volume du dénombrement (Résultats statistiques du dénombrement de 1881), publié par le service de la statistique générale.

Les Belges constituent toujours la plus forte colonie étrangère (432,265), mais leur nombre ne s'accroît que faiblement; les Italiens, au contraire, envahissent

la France de plus en plus. Il n'y en avait que 76,000 il y a vingt ans, ils sont aujourd'hui près de 241,000.

Les Allemands viennent ensuite avec 81,986 sujets; il y a, en outre, 73,781 Espagnols, 66,281 Suisses, 37,006 Anglais, etc.

Les étrangers établis en France se concentrent généralement dans un assez petit nombre de départements. Voici ceux où chacune des nationalités qu'on vient d'indiquer dépasse 1,000.

Belges. — Sur les 432,265 Belges trouvés en France, 98 p. 100 (dont 62 p. 100 dans le seul département du Nord) ont été recensés dans les 13 départements ci-après :

Nord	270,351	Seine-et-Marne	4,345
Seine	55,938	Somme	3,066
Ardennes	31,451	Meuse	3,060
Pas-de-Calais	12,198	Seine-Inférieure	1,987
Oise	11,197		422,764
Marne	8,285		Sur 432,265
Aisne	7,457		(98 p. 100)
Seine-et-Oise	7,309		
Meurthe-et-Moselle	6,120		

Allemands. — Les sujets de l'empire d'Allemagne sont en France au nombre de 81,986. On les trouve répartis sur un plus grand nombre de points que les Belges : toutefois, leur effectif ne dépasse 1,000 que dans les 14 départements ci-dessous :

Seine	35,954	Alpes-Maritimes	1,516
Meurthe-et-Moselle	12,132	Doubs	1,414
Vosges	2,583	Nord	1,386
Meuse	2,220	Haute-Marne	1,274
Seine-et-Oise	2,032	Aube	1,188
Marne	1,950		68,879
Haut-Rhin (Belfort)	1,934		Sur 81,986
Seine-Inférieure	1,678		(84 p. 100)
Rhône	1,518		

Italiens. — Les Italiens, qui n'occupaient autrefois qu'un petit nombre de nos départements, tendent aujourd'hui à se répandre sur la plus grande partie de notre territoire. Toutefois, ils continuent à préférer les régions voisines de leur frontière.

Bouches-du-Rhône	66,663	Savoie	6,216
Alpes-Maritimes	34,976	Isère	5,721
Seine	26,148	Hérault	3,772
Var	21,363	Hautes-Alpes	3,705
Corse	15,032	Gard	3,015
Rhône	9,253	Loire	2,842

On en compte plus de 2,000 dans les Basses-Alpes, le Doubs, la Haute-Marne et la Haute-Saône. Leur nombre est de plus de 1,000 dans l'Ain, Aisne, Côte-d'Or, Jura, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Pas-de-Calais, Saône-et-Loire, Vaucluse.

Les 26 départements qu'on vient d'énoncer contiennent les $^{9}/_{10}$ de cette importante colonie.

Espagnols. — Le siège principal de l'immigration espagnole est dans le département des Basses-Pyrénées. Son effectif dépasse 1,000 dans les 10 départements ci-après :

Basses-Pyrénées	14,587	Seine.	4,046
Pyrénées-Orientales. . .	10,474	Hérault	3,786
Aude	8,029	Haute-Garonne	3,707
Gard	6,130	Hautes-Pyrénées	2,645
Gironde.	5,115	Bouches-du-Rhône . . .	1,931

Suisses. — Il y a des Suisses dans presque tous nos départements; toutefois, ils s'établissent de préférence dans les 11 départements suivants :

Seine.	23,422	Ain.	1,706
Doubs.	9,082	Seine-Inférieure	1,461
Rhône.	4,058	Haut-Rhin.	1,381
Bouches-du-Rhône . . .	2,885	Seine-et-Marne	1,321
Haute-Savoie.	2,808		51,961
Seine-et-Oise	2,063		
Alpes-Maritimes	1,774	Sur	66,281

Anglais. — Dans la saison des villégiatures, on rencontre beaucoup d'Anglais dans notre pays, mais ils font un séjour plus ou moins permanent dans 7 départements, savoir :

Seine.	12,636	Nord	1,640
Pas-de-Calais.	5,704	Basses-Pyrénées	1,634
Alpes-Maritimes	2,347	Oise	1,188
Seine-Inférieure	1,762		

La grande majorité des étrangers de nationalité américaine, russe, scandinave, austro-hongroise, roumaine, asiatique et autres non spécialement désignées sont à Paris. C'est là également, ainsi qu'à Marseille, qu'on trouve la plus grande partie des étrangers originaires de la Grèce, de la Turquie et des Antilles du Levant.

En résumé, il ressort des indications qui précèdent, que la plupart des étrangers sont pour ainsi dire cantonnés à proximité de la frontière. Le département de la Seine (par des raisons faciles à comprendre) fait seul exception à cette règle. On n'y compte pas moins de 193,046 étrangers.

*
* *

Il nous semble, au moment de terminer cette étude, que le lecteur est actuellement fixé sur le degré d'amplitude des déplacements de population qui se font dans notre pays, soit d'un département à l'autre, soit de la campagne vers les villes, soit enfin de l'étranger vers nos principaux centres de population. Toutefois, l'on n'aura pas manqué de remarquer que, dans toutes les considérations que nous avons présentées, ainsi que dans tous nos calculs, nous n'avons eu égard qu'aux chiffres absolus. C'est à dessein que nous avons procédé ainsi. Pour nous, ces déplacements de population sont tout à fait analogues aux changements de garnisons qui s'opèrent dans l'armée. Un régiment quitte une ville pour se rendre dans une autre, ou dans plusieurs autres villes, il est évident qu'on ne peut mesurer les variations qui en résultent dans la population de ces villes, qu'en faisant le compte de son effectif. Il en est de même des populations qui se déplacent, c'est de leur

nombre qu'elles diminuent la population des localités qu'elles quittent et qu'elles augmentent d'autant celles des localités où elles vont séjourner.

Nous avons essayé de représenter graphiquement ce phénomène important par deux cartogrammes que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire ici.

Ces deux cartogrammes, établis d'ailleurs sur le même principe, se rapportent l'un à la période 1872-1876, et l'autre à la période 1876-1881.

Ils se composent d'une double série de carrés proportionnels aux déplacements qu'il s'agit de mesurer, les uns teints en *noir* expriment les excédents d'émigration, les autres teints en *rouge* les excédents d'immigration, et il y a lieu de faire remarquer tout d'abord que la totalisation des carrés noirs situés, l'un hors de nos frontières et les autres dans chacun des départements qui ont perdu de leur population, équivaut à la totalisation des carrés rouges situés dans les départements dont la population s'est accrue aux dépens des premiers.

Cela posé, qu'arriverait-il, si nous nous placions au point de vue d'une mobilisation possible de l'armée? Tous les carrés noirs disparaîtraient, au signal donné, pour se confondre avec les carrés rouges. On ne peut donner une image plus fidèle des déplacements qui s'opèrent dans la population et de la tendance en vertu de laquelle la population des départements qui se dépeuplent, se rend dans ceux qui doivent l'absorber.

Il est facile de voir maintenant, en comparant les deux cartes, leurs différences caractéristiques relativement au fait qui nous occupe.

Dans la première, ce qui frappe surtout, c'est la concentration de population qui se produit dans nos départements de l'Est, sous l'influence de l'émigration de l'Alsace-Lorraine, sans préjudice de la concentration ordinaire qui se fait dans les grands centres, comme Paris, Lyon, Saint-Étienne et Bordeaux.

Dans la seconde, le mouvement vers l'Est s'atténue et tend à disparaître, et la concentration s'opère principalement à Paris ou dans ses environs : le carré de Paris est, en effet, énorme, et cela ne doit pas étonner, puisque la Seine a gagné, à elle seule, 370,000 habitants, lorsque les 25 autres départements favorisés n'en ont gagné ensemble que 252,000.

Rappelons à ce sujet que les 622,000 habitants gagnés par ces 26 départements proviennent : 259,000 de l'étranger, et 363,000 de la partie de notre territoire qui s'est dépeuplée.

Ces augmentations ou diminutions, purement artificielles, sont directement comparables à celles qui se font sur place, par suite de l'excédent des naissances sur les décès. En employant notre méthode, nous sommes donc restés dans la vérité des faits.

Mais, d'autre part, l'on ne peut nier que l'influence relative de ces déplacements de population n'ait une valeur plus ou moins grande, suivant l'importance même des populations qui en sont l'objet.

C'est ainsi que la population des campagnes, qui forme encore les deux tiers de la population totale de notre pays, peut perdre, par l'émigration, un nombre très considérable d'habitants, sans que son effectif soit très sérieusement entamé, tandis que cette émigration augmentera dans une proportion beaucoup plus grande la population rurale des villes, dont l'effectif est deux fois moins élevé que celui des campagnes.

On pourrait en dire autant de l'immigration urbaine totale comparée à celle de

Paris ou de tout autre centre d'agglomération. L'influence de cette immigration sera d'autant plus grande, que la population qui en profite sera plus faible.

Ces considérations nous ont amené à rapporter les déplacements réels déjà observés à la population même qu'ils affectent.

Voici quels sont, à ce point de vue particulier, les résultats de nos calculs pour les deux dernières périodes quinquennales :

Déplacements de la population par 100 habitants.

	1872-1876.			1876-1881.			Plus-value.
	Population en 1876.	Déplacements de population.	Déplacements par 100 habitants.	Population en 1881.	Déplacements de population.	Déplacements par 100 habitants.	
Paris	1,852,792	+ 89,804	4.8	1,988,806	+ 257,040	12.9	2.7
Population urbaine.	11,234,899	+ 624,830	5.5	11,977,396	+ 1,080,666	9.0	1.6
Population rurale (émigration) . .	24,868,022	— 423,250	1.7	24,928,392	— 822,383	3.3	2.0
France.	36,102,921	+ 201,580	0.55	36,905,788	+ 259,283	0.70	1.37

*
* *

Cette comparaison amène à conclure que d'une période à l'autre et en raison de l'importance respective des diverses populations, l'immigration parisienne a presque triplé (2.7). Celle des villes, en général, s'est accrue de 60 p. 100, et celle de la France entière de près de 40 p. 100.

Quant à l'émigration des campagnes, nous le répétons, elle a juste doublé. Jamais, comme on le voit, le phénomène du déplacement des populations n'avait atteint, en si peu de temps, une importance aussi considérable.

Dans la plupart des grands centres, les populations les plus diverses d'origine se mélangent de plus en plus. Déjà, à Paris même, les Parisiens proprement dits sont noyés dans le flot croissant des provinciaux et des étrangers. Ces derniers forment les deux tiers de la population de la capitale, tandis que les Parisiens, et encore parmi eux faut-il compter les enfants de provinciaux ou d'étrangers nés à Paris, n'en forment que le tiers.

La France elle-même est de tous les pays de l'Europe celui où il y a relativement le plus d'étrangers. Il y en a aujourd'hui plus d'un million ; dans vingt ans, il y en aura probablement deux et peut-être davantage. Enfin, au cœur même de la France, à Paris, ils ne tarderont pas à disputer la place à nos propres nationaux. On ne peut nier qu'il n'y ait là un fait gros en conséquences au point de vue politique comme au point de vue de nos mœurs, car il ne s'agit de rien moins, suivant une expression de Paul Leroy-Beaulieu, que de la conservation de notre caractère national et du maintien du type de notre race. Dans tout le cours de son histoire et depuis la Révolution surtout, la France a moins travaillé pour elle que pour le genre humain tout entier. C'est là assurément un beau rôle, mais on sait de quel prix nous l'avons payé : nous avons failli lui sacrifier notre existence.

Le temps est venu de réagir contre cet esprit de cosmopolitisme ; avant de songer aux autres nations, pensons à notre propre patrie, et résignons-nous, s'il se peut, à être égoïstes, pour avoir été trop fraternels.

T. Loua.

**